



APPEL À PROJETS POUR L'AFRIQUE :
RDC, RCA, Djibouti et Gabon

du 15 Mai 2025 au 15 Septembre 2025

AGENCE DE DEVELOPPEMENT POUR L'AFRIQUE
L'Incubateur et accélérateur panafricain

LA VISION DE LA PORTE DU FUTUR

*2 Milliards d'Africains en 2050
Selon les récentes projections des Nations unies...*

Des chiffres qui peuvent paraître alarmants, mais cependant qui ne sont une fatalité, les économies africaines émergentes ont démontré leur dynamisme palpable et mesurable.

L'Afrique a besoin d'un boom entrepreneurial !

- L'entrepreneuriat est un moteur clé de l'innovation et de la croissance pour l'Afrique
- 450 millions d'emplois seront nécessaires pour répondre à la demande du marché du travail africain sur les vingt prochaines années.
- Ces dernières décennies, les importations de biens manufacturés dans les pays africains ont augmenté de plus de 25 %

« La Porte du Futur » vise à encourager et accompagner l'émergence d'entreprises africaines en facilitant la matérialisation de projets impactant et en favorisant aussi la collaboration entre les entrepreneurs africains et les entreprises françaises.

- **Notre Vision**

La Transformation Structurelle de l'Économie Africaine. Faire du continent africain un acteur incontournable de l'évolution mondiale en soutenant prioritairement des projets collaboratifs et éthiques.

- **Notre Mission**

Valoriser les talents et compétences des porteurs de projets à destination de l'Afrique, en capitalisant sur une élite économique active et en proposant un partenariat tripartite entre le privé européen, la diaspora économique et le privé africain.

FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME LPDF AFRIKA DES PORTEURS DE PROJETS À DESTINATION DE L'AFRIQUE

La Porte du Futur, à travers sa plateforme LPDF AFRIKA, intervient dès le stade de l'idéation pour accompagner les projets à fort potentiel à se formaliser et à se consolider.

Nous donnons toutes les chances de réussite aux projets innovants et créateurs de valeurs.

Intégrer une démarche pédagogique et un accompagnement « sur mesure » pour faciliter l'interaction entre les porteurs de projets, les institutionnels, les acteurs académiques et les Investisseurs.

Nous répondons ainsi aux besoins d'intérêt collectif à faire émerger des entreprises innovantes, pérennes et créatrices d'emplois.

Notre offre: Une dotation pour chaque projet sélectionné afin de permettre à son porteur de s'offrir les services des experts de son secteur.

« **LE SMACE** - Système Mutualisé d'Appui à la Création d'Entreprises »



NOTRE OUTIL

La Porte du Futur veut mobiliser les compétences des femmes et des hommes du continent africain, et aussi des personnes issues d'autres continents à travers cet appel à projets, en proposant un vrai partenariat sur le triptyque « privé européen / diaspora africaine / privé africain ».

La plateforme LPDF AFRIKA : <https://lpdf-afrika.com> permettra de suivre l'évolution de chaque projet de la phase embryonnaire jusqu'à sa matérialisation. La Porte du Futur, un pas vers l'avenir pour une nouvelle Afrique.



La Plateforme LPDF AFRIKA

- Une plateforme digitale de dépôt et de gestion des projets entrepreneuriaux.

RÈGLEMENT DE L'APPEL À PROJETS



Date de réception des projets : du 15 Mai 2025 au 15 Septembre 2025

Date de publication des résultats : Le 15 Octobre 2025

Qui peut participer ?

Le participant doit être une personne physique ayant la majorité ou une personne morale représentée par une personne physique de plus de 18 ans, ci-après nommée « le représentant légal ». Le représentant légal assure être suffisamment mandaté à tous égards pour agir au nom et pour le compte d'une société.

Comment participer ?

Pour soumettre son projet, le participant doit s'inscrire sur le site : <https://lpdf-afrika.com> moyennant des frais d'inscription de 55,00 Euros. Le dossier doit être envoyé via le formulaire sur le site avant le 21 Février 2025 à 00h00. Tout dossier remis hors délais ainsi que tout dossier incomplet ne sera pas examiné par le jury.

Conditions d'inscription ?

Les frais d'adhésion à l'appel à projets de 55,00 Euros seront soumis et validés par un commissaire aux comptes. Cette adhésion comprend l'analyse complète du projet par la commission. Si le projet n'est pas retenu et en fonction des retour de la commission le candidat pourra ressoumettre son projet selon certaines conditions.

Catégorie des projets :

Les projets envoyés devront s'inscrire dans les catégories suivantes :

- Agriculture / Aquaculture
- Nouvelle technologie
- Santé / Soins / Recherche – Tourisme, Sports et loisirs
- Industrie
- Transport
- Énergie
- Environnement
- Art et Création
- Communication / Média / Digital – Éducation / Formation

Examen de la recevabilité des projets :

La Porte du Futur procédera à une première analyse de la recevabilité des projets au regard du statut du participant. Les autres conditions de recevabilité sont les suivantes :

- Le dossier de candidature doit être introduit dans les temps mentionnés sur l'appel à projets.
- Le domaine des projets soumis doit être conforme à la thématique mentionnée dans l'appel à projets.
- Le dossier de candidature est rédigé en Français ou Anglais.
- Tout dossier incomplet ou contenant des données erronées ne sera pas considéré comme valable.
- Aucune aide individuelle ne sera accordée.

En cas de non-respect d'un ou plusieurs critères de recevabilité, le dossier de candidature sera écarté.

En cas de dossier incomplet remis au minimum 30 jours avant la date finale de réception des dossiers, La Porte du Futur, après analyse du dossier pourra avertir le participant concerné et lui donner un nouveau et ultime délai pour se mettre en conformité avec le présent règlement.

Examen des projets par le jury..

Nous orienterons nos choix vers des projets éthiques, sensibles à l'écologie, au développement durable, au respect des droits de l'homme et tout particulièrement au droit des femmes. Il est essentiel que les femmes soient au centre du développement de l'Afrique et que la protection de l'environnement devienne une force et un modèle internationale.

Les projets examinés devront présenter les éléments suivants :

1. Présentation détaillé du projet (Catégorie concernée)
2. Présentation du porteur de projet (parcours et compétences)
3. Stade de développement du projet
4. Points forts du projet (offre)
5. Le Marché (opportunité / concurrence)
6. La vision financière du projet.

Information sur le projet du candidat :

La Porte du Futur pourra demander au participant des informations complémentaires sur le projet envoyé. Le participant s'engage à répondre à cette demande dans les plus brefs délais.

Acceptation du règlement :

L'introduction d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve du présent règlement par le participant et par chacun de ses organes d'administration et de gestion ainsi que par chacun de ses membres.

Responsabilité :

La Porte du Futur rejette toute responsabilité en cas de modification, de retard ou d'annulation de ses appels à projets, pour quelque raison que ce soit et sans que cela ne puisse donner lieu à des dommages et intérêts. La Porte du Futur s'engage à protéger et à ne pas divulguer les projets qui lui seront confiés.

NOS PARTENAIRES



Cercle des Ingénieurs Congolais de France



GLOBAL COMPANY LOCAL THINKING
Dakar Doha Dubai Jakarta Johannesburg Nairobi Paris Rome Sao Paulo



Agence Nationale de Développement
de l'Entrepreneuriat Congolais



FONDS DE GARANTIE
DE L'ENTREPRENEURIAT AU CONGO

la MAISON de
l'AFRIQUE



Promoteur l'excellence



MONTESPAN | FINANCE





**LA PORTE DU FUTUR - 19, RUE DE STOCKHOLM -
77144 MONTEVRAIN SIREN - 824 416 271**

+33 6 65 66 63 46

CONTACT@LAPORTEDUFUTUR.ORG

HTTPS://LAPORTEDUFUTUR.ORG/